

ABONNEMENT.

Table with subscription rates for Saumur and Poste, including annual and semi-annual options.

On s'abonne :

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste...

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... Réclames... Faits divers...

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas...

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse,

SAUMUR 12 Mai 1884.

LE DÉFICIT AUGMENTE.

Le ministre des finances vient d'être obligé, à son grand regret, de faire connaître le produit des impôts indirects pour le mois d'avril 1884.

Résultat: déficit. Déficit comme en mars, comme en février, comme en janvier. Ce quatrième mois donne une moins-value de 6 millions par rapport aux prévisions budgétaires de l'intelligent Tirard.

Il donne une moins-value de 2 millions comparativement au mois d'avril de l'année précédente.

Si nous additionnons les moins-values des quatre premiers mois de 1884, nous nous trouvons en face d'un déficit de 28 millions.

Pour l'année entière, cela ferait, en chiffres ronds, une centaine de millions.

M. Tirard avait pourtant juré que le budget de la présente année serait en équilibre!

Pauvre homme! Si les recettes diminuent, par contre les dépenses augmentent.

Dès la rentrée, le gouvernement va réclamer un crédit de 40 millions pour le Tonkin; ce qui, d'ailleurs, ne sera pas tout.

On avait bien dit qu'il était nécessaire de faire des économies.

Le conseil d'Etat, révisant les budgets des ministères, devait couper impitoyablement les branches inutiles.

Chacun des ministres avait annoncé de véritables sacrifices.

Plaisanterie toute opportuniste. Si le gouvernement était un gouvernement de principes, les économies seraient possibles, parce qu'il n'y aurait qu'une seule et unique direction.

Mais que voulez-vous attendre d'une coterie gouvernementale où les intérêts sont

tant divisés et où chacun tire de son côté sans se soucier de sa responsabilité?

On demande des sacrifices à des gens qui ne sont préoccupés que de leurs intérêts particuliers.

Ils ne sacrifient rien. Pierre, Paul, Jacques et les autres peuvent-ils se résigner à avouer que leur concours de ver rongeur est inutile aux affaires publiques?

Le budget est en proie à des chiens dévorants qui ne sont jamais rassasiés.

Essayez de leur arracher leurs os et vous entendrez un joli concert de grognements!

Il faudrait un solide coup de fouet pour réduire à la sobriété la meute malfaisante que l'opportunisme entretient.

Mais l'opportunisme n'a pas de fouet, et, s'il voulait économiser les os, il serait dévoré.

Donc, pas d'économies possibles. Donc, la République nous condamne au déficit toujours croissant.

Combien de temps cette situation anormale durera-t-elle?

En attendant que la République soit exécutée par ses créanciers, il est aujourd'hui bien démontré qu'il n'y a pas de régime qui coûte plus cher à la France.

Chronique générale.

Les feuilles ministérielles assurent que des négociations ont été entamées sur la question du Tonkin et qu'elles font des progrès « satisfaisants ».

Il est possible que des négociations préliminaires soient commencées; il n'est même pas impossible que leur début soit assez facile.

Nous avons affaire là-bas à des Orientaux, et il n'est pas dans le tempérament oriental d'opposer des déclinatoires de principe, de répondre par un refus catégorique et formel.

La méthode des Orientaux est autre. Elle consiste à temporiser, à remettre au temps

le soin de les soustraire aux obligations qu'on prétend leur imposer. On veut négocier, — ils négocient; seulement, ils font tout alors pour que les négociations s'éternisent, pour que les mois succèdent aux mois sans amener de solution.

On s'entretient beaucoup, dans les cercles diplomatiques, d'un congrès qui serait réuni après la conférence dans le but de trancher la question du Canal, et qui accorderait à la France et à l'Angleterre des droits spéciaux pour le transport de troupes par l'isthme. L'Egypte, une fois l'ordre rétabli, se gouvernerait elle-même, sous la garantie commune et égale de toutes les puissances.

Les dernières nouvelles arrivées de Madagascar disent que les pourparlers continuent avec les Hovas, mais ils ne semblent pas vouloir aboutir.

Les nouvelles d'Egypte sont désespérantes. Les communications entre l'Egypte proprement dite et la vallée du Haut-Nil seraient complètement coupées par les rebelles du Soudan. Dongola serait au moment de tomber entre les mains du Mahdi, qui se préparerait également à attaquer Souakim. Gordon serait cerné dans Khartoum et l'avant-garde de l'armée des insurgés se montrerait près de la première cataracte. Il semble qu'il est maintenant trop tard pour aller au secours des garnisons égyptiennes du Soudan. La presse anglaise est presque unanime à blâmer l'inertie du gouvernement de M. Gladstone, et la situation du cabinet libéral pourrait être très-compromise, si l'on apprenait que Gordon a succombé.

JUGES ET JUSTICE

Dans le *Moniteur universel*, M. Alphonse Karr a fait ce rapprochement instructif:

« Dernièrement, dans un seul et même numéro de la *Gazette des Tribunaux*, trois

accusés se trouvaient devant la justice :

» L'un avait tué un enfant pour lui voler neuf francs; un autre, surpris la nuit en flagrant délit par un mari, avait tiré deux coups de revolver sur le mari offensé; le troisième, un curé, était accusé d'avoir, en chaire, fait une allusion plaintive à la persécution religieuse exercée en ce moment avec tant de fanatisme.

» Eh bien! le même jour, le complice d'adultère, qui avait essayé de tuer le mari, acquitté.

» L'assassin de l'enfant, acquitté.

» Le curé, condamné à trois mois de prison.

» Voilà ce que devient la justice en France depuis la réforme de la magistrature et que le Christ est enlevé de la salle des tribunaux!

EDUCATION LAÏQUE.

Les journaux de Toulouse signalent avec indignation les scandales dont se rendent coupables les élèves de l'Ecole des beaux-arts.

Voici une lettre écrite par un honorable ecclésiastique, victime de ces actes de brutalité et de sauvagerie :

« Monsieur le rédacteur en chef, Il m'est déjà arrivé, plusieurs fois, d'être insulté, soit à Toulouse, soit dans d'autres villes de la République française. Il paraît que c'est un signe de véritable République.

» Cependant, on ne m'avait jamais aussi ignoblement insulté qu'à Toulouse.

» Voici ce qui m'est arrivé hier soir. Pendant que je me trouvais dans un magasin d'objets de piété de la place Rouaix, une bande de voyous sauvages, que l'on m'assure être des élèves de l'Ecole des beaux-arts de cette ville, s'abattit devant la vitrine de ce magasin, crachant sur un crucifix, vomissant des insultes contre Dieu et la Sainte-Vierge, m'outrageant par les expressions les plus ordurières et finissant par le cri si spirituel qu'ils adressent d'habitude aux membres du clergé.

37 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA FOURNAISE

PAR CHARLES DESLYS.

XXVI. — LE VŒU DE LA MORTE (suite).

— Que voulez-vous dire, mon père? — Je ne vous comprends pas... — Écoute-moi jusqu'au bout... Rappelle-toi ta dernière visite chez notre notaire... Il n'avait plus à te remettre qu'une lettre cachetée de noir, un testament d'outre-tombe, adressé à ton père, et qui devait lui être remis par toi, connu de lui seul... C'était un suprême et touchant appel à mon honneur et à ma religion... un ordre de Dieu lui-même! Mes yeux se dessillèrent... Je me sentis une volonté, des forces nouvelles. Souviens-toi! Dès le lendemain, je n'étais plus le même homme. Le secret de ce changement, l'explication de toute ma conduite, j'ai mérité de ne plus t'en faire un mystère. Lis à ton tour... Tu verras si j'avais bien compris, si j'ai pu réaliser le dernier vœu de celle qui est là, qui nous écoute et nous regarde... Il présentait à son fils une ancienne enveloppe, celle du testament, dont il ignorait encore le contenu.

Le marquis venait de s'asseoir en face de l'épithèque. Armand s'était rapproché de la porte, c'est-à-dire du jour. Il avait déjà reconnu l'écriture de la lettre, pieusement dépliée. Après y avoir appuyé ses lèvres, il en commença la lecture.

C'était à son mari que s'adressait la mourante: « Les derniers jours de la vie, lui disait-elle, sont parfois les plus lucides. On voit de haut, très-loin, même dans l'avenir. C'est comme une seconde vue; Dieu bon l'accorde aux yeux qui vont s'éteindre. Il en est ainsi de votre femme, monsieur le marquis... Un triste pressentiment l'assiège.

» Est-ce seulement un rêve? Je le souhaite, je l'espère, et s'il ne se réalise pas, ce que j'écris restera lettre morte. Si ces lignes vous parviennent, si vous les lisez, c'est que notre fils, infidèle à mes exhortations, à ses promesses, se sera laissé défailir sur la pente fatale dont l'aurait garanti son amour pour moi.

» Il aime aussi son père, et je sais qu'il en est tendrement aimé, comme par moi-même. Excusez d'avance ce qui va suivre, monsieur le marquis, n'y voyez aucun reproche, seulement une prière. Nul plus que vous n'est digne de l'entendre et de la transmettre à qui de droit. Mais, permettez que je le cite, vos remontrances seraient insuffisantes pour rasoir contre l'entraînement traditionnel, pour ramener notre Armand dans le vrai chemin, pour lui rendre la vertu d'appliquer au bien ses

talents et son énergie... Il faudrait l'exemple, une haute et rude leçon, votre ruine aussi, du moins apparente... »

Depuis un instant déjà, le fils lisait plus lentement, avec une surprise émue qui lui faisait élever sensiblement la voix. Au dernier mot, il s'arrêta, il se retourna vers son père, qui le regardait en souriant.

— Va! lui dit le vieillard, va toujours... J'écoute aussi... C'est pour nous deux qu'elle écrivait.

Armand retrouva le passage; il obéit :

« Votre ruine aussi, reprit-il, du moins apparente, et qu'il se crût le devoir de travailler, non-seulement pour relever sa propre fortune, mais en même temps la vôtre et l'honneur de notre nom. Je connais Armand; je répons qu'il sortirait vainqueur d'une pareille épreuve, qu'il reviendrait ce que j'aurais voulu le voir, un homme utile, honoré, l'un des premiers de son temps, un digne et glorieux Trévelec. »

— Achève! dit en se redressant le marquis; nous avons reconquis le droit de nous regarder bien en face, devant cette tombe, et le front haut tous les deux.

La lettre continuait sur ce même ton, sans amertume ni récrimination du passé, tout à l'ave-

nir entrevu comme en songe. Ce n'était pas un ordre; la marquise l'avait dit, c'était une prière, un conseil, un programme de conduite et de sacrifices réciproques, où se trouvait indiqué d'avance et merveilleusement pressenti tout ce que, depuis trois ans, ces pages nous ont montré s'accomplir.

Lorsque le fils eut terminé, il releva les yeux vers son père, qui lui tendait les bras. En silence, ils s'étreignirent longuement. Puis le vieillard domptant le premier son émotion :

— Comprends-tu?... reprit-il, comprends-tu maintenant tout ce qui te paraissait singulier, étrange? Je m'étais conformé au dernier vœu de ta mère, je lui obéissais.

Armand n'en pouvait revenir encore :

— Quoi! se récria-t-il avec un étonnement qui tenait de l'admiration, quoi! vous mon père, vous avez eu cette abnégation, cet héroïsme!

— Ne le fallait-il pas? répondit le marquis; c'était ma part dans l'épreuve... Ah! j'en conviens, les commencements furent pénibles... M'expulser de Paris! m'astreindre au rôle du gentilhomme pauvre, et cela quand je devenais plus riche que jamais!... Oui, cette expropriation de l'hôtel de Trévelec, j'en ai réalisé moi-même les bénéfices, que faisait valoir cet excellent Joubert, mon conseiller, comme il était le tien... Tu sais maintenant tous mes secrets... Le capitaliste qui contre-carra le coup de Bourge fomenté par Moralès,

« Je me demande, Monsieur le rédacteur en chef, s'il est bien prudent d'ouvrir les cages des fauves d'une pareille ménagerie. »
« Quant à moi, je suis désormais décidé à prendre les mesures les plus énergiques, puisque je ne suis pas protégé comme j'ai le droit de l'être. »
« J.-K. N..., prétre. »

LA QUESTION OUVRIÈRE

ET SOCIALE
Encore à propos d'Anzin

La grève d'Anzin a pris fin, par la force de la misère qui envahissait le bassin houiller; elle avait duré cinquante jours et ses conséquences économiques se traduisent par une entrée en France de 70,000 tonnes de houille, demandées aux bassins de Charleroi et de Mons.

Quant aux ouvriers, ils ont perdu environ 4,200,000 francs de salaires, sans compter ce qu'ils ont dû dépenser inutilement, durant ces jours de lutte et de désespoir, où les lieux publics leur servaient trop souvent de rendez-vous.

Que de familles ont souffert ! Que de petits budgets se trouvent aujourd'hui en déficit ! Qu'il faudra de temps pour reconstituer l'épargne dissipée ou pour acquitter les dettes contractées !

Nous n'avons pas à apprécier les causes et l'origine de la grève ; ce qu'il y a de certain, c'est qu'à l'occasion d'un dissentiment entre la Compagnie et les ouvriers, le travail a cessé ; que, durant près de deux mois, les ouvriers, d'une part, l'administration de la mine, de l'autre, sont demeurés immobiles dans leurs prétentions respectives, et que, sans doute, la grève durerait encore si la lassitude et l'épuisement n'avaient contraint les plus faibles à une capitulation.

Dans le cas donné, les plus faibles étaient nécessairement les ouvriers. Dans des circonstances différentes, il s'est trouvé que les plus faibles étaient les patrons et qu'ils ont capitulé, pour éviter la ruine par le chômage et la suppression du crédit.

La grève devient donc, le plus souvent, au milieu de notre civilisation si merveilleuse et si avancée, une lutte sauvage, un duel à mort où la justice n'a rien à voir, où le plus fort l'emporte, où le plus faible succombe, où le combat ne cesse que devant l'imminence de la ruine ou l'envahissement de la misère.

Nous n'hésitons pas à dire qu'il y a là quelque chose de désolant pour l'humanité, de contraire à toute idée chrétienne, et de lamentable pour les intérêts en cause. Or, c'est à l'heure où les vicissitudes de tout genre sont plus périlleuses pour chacun, où des crises profondes et intenses affligent le monde du travail, que se produisent ces terribles conflits. Le moment n'est-il pas vraiment propice pour faire entendre une parole de paix et pour proposer des moyens de conciliation ?

L'Angleterre est un pays pratique où les passions politiques ne troublent pas les esprits, où les questions ouvrières se résolvent

généralement au mieux de l'intérêt commun, nous pouvons la prendre pour exemple et lui demander une leçon.

Les législateurs qui ont voté la loi sur la liberté de coalition, se sont déjà inspirés de l'Angleterre ; aujourd'hui c'est aux mœurs anglaises que nous avons encore à faire un emprunt, pour ramener la coalition à des proportions raisonnables et la dominer par les tempéraments d'une justice vraiment intégrale. Ni le capital ni la main-d'œuvre ne doivent avoir rien à redouter d'une telle justice.

Les grèves se produisent toujours à l'occasion d'une question de salaire ; c'est donc le salaire qu'il convient de régler, en tenant compte du temps et des situations. En cas de désaccord, qu'y a-t-il de supérieur à l'arbitrage ? L'arbitrage, c'est la justice.

Il y a dix ans que l'arbitrage se pratique en Angleterre, pour toutes les usines métallurgiques. En deux mois, voici comment il fonctionne :

Le conseil arbitral se compose de douze patrons et de douze ouvriers ; il nomme un président qui doit être indépendant et étranger à l'industrie ; c'est un homme de haute notoriété, d'une honorabilité incontestée ; il assiste à toutes les réunions du conseil arbitral, il ne prend aucune part aux discussions.

Le président n'intervient pas quand la conciliation s'opère d'elle-même et que les différends sont réglés par l'accord des délégués ; au contraire, le différend est tranché par le bureau composé du président, de deux vice-présidents, de deux secrétaires ; ces quatre assesseurs appartiennent, pour une moitié, à la classe des patrons ; pour l'autre, à celle des ouvriers. En fait, le président est le grand juge.

C'est ainsi que l'honorable M. Chamberlain, député de Manchester, a, depuis de longues années, exercé les fonctions d'arbitre, sans perdre la confiance des ouvriers, alors qu'il a dû prononcer, par suite de la crise industrielle, de constantes réductions sur les salaires.

Dans l'industrie de la houille, il a été procédé de la même manière ; seulement le conseil arbitral n'a jamais été permanent. On y a eu recours, dans des circonstances déterminées, et le conseil arbitral se composait de deux délégués et d'un tiers arbitre indépendant. Nous avons eu sous les yeux des décisions prises, à ce titre, par M. Rupert Kettle et recueillies la preuve de leur acceptation.

Devant de tels exemples de sagesse, de paix et de justice, n'y a-t-il pas lieu d'être étonné de nos mœurs françaises, et de se plaindre de trouver partout, à la place de la raison et du bon sens, des signes de haine irréconciliable et des traces de dévastation.

La grève d'Anzin n'eût pas duré huit jours, si les intérêts en cause eussent consenti à l'arbitrage d'une autorité de bon aloi ; mais, au lieu d'une autorité de cette nature, nous n'avons vu intervenir qu'un gouvernement décrié, que des politiciens de bas étage, que des étrangers soudoyés, que des anarchistes déguisés. Et alors il est arrivé que l'ouvrier a perdu sa liberté tout entière ; qu'il a été jeté

même pensée, dans le même souvenir. Puis, après un long regard d'adieu, ils s'éloignèrent à pas lents, ils redescendirent en silence les pentes adoucies du Père-Lachaise.

Au loin, sous la chaude brume d'un soir d'été, s'étendait Paris ; tout plein de sourdes rumeurs. Autour d'eux, dans les allées presque désertes, tout se faisait en s'assombrissant. C'était déjà le crépuscule, ce serait bientôt la nuit.

— Que de morts ! dit tout à coup le vieillard, et comme on s'en va ! Tu sais, avant que je n'aie la rejoindre, il me faudra des petits-fils... et dont nous ferons des hommes.

— Oh ! répondit Armand, nous n'en sommes pas encore là, mon père.

Au dehors, dans le faubourg, ils retrouvèrent le mouvement, la vie. Plus loin, sur le boulevard, une animation plus qu'ordinaire et qui les étonna. Des groupes s'étaient formés çà et là ; des bandes, où dominaient les blouses blanches, passaient en chantant des airs belliqueux. Parfois on entendait ce cri :

— A Berlin ! à Berlin !

La guerre venait d'être déclarée.

(A suivre.)

CHARLES DESLYS.

dans la misère par des gens qui lui promettaient du pain, sans lui en donner, et qu'il ne s'est remis au travail qu'en attendant l'heure d'une revanche dont le signal sera donné par la coalition des politiciens, des anarchistes et des fabricants de dynamite.

Est-il possible que la probité, l'honneur et le patriotisme ne se révoltent pas en face de semblables perspectives, et que des hommes de cœur et de bonne volonté n'organisent pas immédiatement ces conseils d'arbitrage qui préserveraient les patrons de la ruine, les ouvriers de la misère, la société de la Révolution. M^{re} D'URAY.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 10 mai.

Le 3 0/0, après avoir ouvert à 78.95, a fait 79.15 pour finir à 79.10 au coup de cloche. Le 4 1/2 s'est moins bien comporté, on a coté à la première hausse 108 et l'on clôture sur le cours de 107.95.

Les valeurs ne se ressentent pas de la hausse du 3 0/0. Est-ce à dire que notre rente seule bénéficiera de la reprise ? car il y a reprise et les baissiers feront bien de changer leur fusil d'épaule ; nous croyons que l'apparition sur le marché du 5 0/0 Russe a monopolisé l'attention du marché en banque ; ce nouveau titre arrive à la cote avec deux points d'avance sur son taux d'émission. Après avoir été couvert 15 fois, c'est bien le moins qu'il puisse faire ; il a du reste gagné 3/8 de point pendant la Bourse, puisque coté 92 1/8 à l'ouverture, il ferme à 92 1/2.

On prétendait que le Crédit Mobilier Espagnol achetait force 3 0/0 et que là est le secret sinon de la hausse du moins du maintien des cours. Sans vouloir contredire cette assertion, qui nous est donnée par une personne autorisée, nous croyons que l'épargne donne sérieusement et se porte de préférence sur la rente.

Les valeurs suivront le courant, j'entends celles qui offrent une solidité similaire à celle de la rente ; les obligations des grandes Compagnies sont les premières appelées à bénéficier de l'élan que la séance d'aujourd'hui a confirmé. Le Crédit Foncier s'élançait à 1,340 ; voilà un mouvement que nous avions prévu depuis longtemps, et la hausse n'a pas dit son dernier mot.

Chronique militaire.

On lit dans le Progrès militaire :

« C'est avec la plus grande satisfaction que les officiers du train des équipages militaires ont appris la création, à partir de 1885, d'une division d'élèves officiers du train, à l'Ecole des sous-officiers de l'artillerie et du génie de Versailles ; mais ils se demandent pourquoi il n'est pas question, dans les instructions spéciales sur les inspections générales des troupes de l'artillerie, de propositions d'instructeurs, capitaines en second ou lieutenants du train, pour être envoyés à la dite Ecole. Ces propositions existent pour les officiers d'artillerie.

» Voudrait-on, contre toutes les règles, ne pas laisser aux officiers du train le soin d'instruire les élèves officiers de leur arme, au moins en ce qui concerne l'instruction technique du train, la conduite des voitures, du mulet de bât, les règlements, etc., etc... ? Nous ne le pensons pas, nous voulons plutôt croire que ce n'est qu'une simple omission qu'il est du reste facile de réparer par une note ministérielle prescrivant que des propositions seront faites à l'inspection générale et que les candidats seront examinés par le général inspecteur.

» Ces candidats instructeurs sont d'ailleurs désignés d'avance ; ils doivent être choisis parmi les capitaines en second et les lieutenants qui ont fait un cours comme officiers d'instruction à l'Ecole de cavalerie de Saumur, et qui ont obtenu les meilleures notes à leur sortie. »

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Le scrutin de ballottage a été favorable hier aux conservateurs dans diverses communes des environs de Saumur.

A Distré, l'adjoint de M. Bury, le sieur Louis Derouet, a été battu ; c'est M. Hémond qui l'a emporté.

A Verrie, il y avait trois conseillers à élire ; l'ancien maire, M. Fermet, a été évincé.

A Souzay, deux conservateurs sont passés également.

A Trèves-Cunault, c'est M. le docteur Maupoint, conservateur, qui a triomphé.

A Doué et à Vihiers, un républicain est passé dans chacune de ces communes.

A Verrains, la majorité n'est pas républicaine ainsi que nous l'avions dit. Ce sont les conservateurs qui sont en plus grand nombre.

Le Conseil municipal élu, le 4 mai, est tout entier ou en majorité composé de conservateurs à : Andrezé, Avrillé, Ba-la-Bohale, Bouchemaine, Brion, Beaupreau, Broc, Cantenay-Epinard, Candé, Champloceaux, Champtocé, Chaulonnes, Chazé-sur-Argos, Chigné, la Cornouaille, Doué-la-Fontaine, Durtal, Faveraye, Faye, Feneu, Freigné, Hôtellerie-de-Flée, Jarzé, Lion-d'Angers, Loiré, Longué, Loury, Louroux-Béconnais, Marans, Martigné-Briand, Miré, Montaucon-sur-Moine, Montjean, Mûrs, Ponts-de-Cé, la Potherie, Pouancé, le Puy-Notre-Dame, Rochefort-sur-Loire, Segré, Seiches, Saint-Barthélemy, Saint-Florent-le-Vieil, Saint-Hilaire, Saint-Florent, Thouarce, Tiercé, Vivy, Bagné, Montreuil-Belfroy, Huillé, la Meignanne, Ambillou, Saint-Mathurin, la Menitré, Verrie, Douces, Neuil-sous-Parsavant, Tigné, Soulanges, Neuillé, Chamellier, Saint-Georges-des-Sept-Voies, la Jumellière, Daumeray, le Tramblay, le Mesnil, la Tessoualle, le Coudray-la-Courard, Champigné, Cherré, Moulherne, Gesté, Denée, les Verchers, Jallais, Chenillé-Changé.

Le Conseil municipal est républicain, en entier ou en majorité, à : Angers, Baugé, Châteauneuf, Cholet, Distré, Genes, Geneteil, Juvardel, Mazé, Montreuil-Bellay, Montsoreau, Mozé, Noyant, Saumur, Saint-Lezin, Saint-Melaine, Saint-Rémy-la-Varenne, Vihiers, Villeberrier, Villemoisian, Villevéque, Saint-Léger, Coutures, Tilliers.

Dès maintenant, nous pouvons affirmer que la très-grande majorité des conseils municipaux, en Maine-et-Loire, appartient aux conservateurs, dans la proportion de 75 sur 100. (Union de l'Ouest.)

A Baugé, le succès de M. Benoist a été médiocre, au scrutin du 4 mai. Il est arrivé onzième, avec 434 voix sur 634 votants. Pour un chef de partisans, ce n'est pas merveilleux.

L'élection des maires et adjoints dans toutes les communes de France, à l'exception de Paris, aura lieu dimanche 18 mai, à l'ouverture de la session des nouveaux conseils municipaux.

Ecole de Tir du 3^e bataillon du 70^e régiment territorial d'infanterie, à Saumur.

Compte rendu de la 4^e séance, à Terrefort, le 14 mai 1884.

Cible A. — Fusil Gras, à 200 mètres.
Tireurs 18
Balles tirées 108
Balles mises 59
Nombre de points 109
Résultat : 54.62 p. 0/0.

Prix : Un tableau d'après Neuville : Le Uhlân.

M. Puichaud, soldat au 70^e territorial d'infanterie.

Cible B. — Fusil Gras, à 200 mètres.
Tireurs 42
Balles tirées 72
Balles mises 45
Nombre de points 88
Résultat : 62.50 0/0.

4^e prix : Une médaille bronze, avec diplôme.

M. Puichaud, soldat au 70^e territorial d'infanterie.

2^e prix : Une épingle-insigne en argent.

M. Pelou, sergent en disponibilité du 66^e de ligne.

Cible C. — Revolver 1873, à 45 mètres.
Tireurs 9
Balles tirées 54
Balles mises 41
Nombre de points 67

Prix : Une épingle-insigne en argent.

M. Million, soldat de réserve à la 9^e section d'administration.

Dimanche 18 mai 1884, tir réduit au Stand des Récollets, de 4 heures à 3 heures du soir.

Le Capitaine-Président, G. DOUSSAIN.

c'était ton propre père... Notre ruine, un pieux mensonge... Ma retraite en Bretagne, la juste expiation de mes erreurs passées... La transformation de notre domaine patrimonial, mon propre ouvrage... Ah ! ah ! moi aussi j'ai travaillé, j'ai spéculé... Une œuvre toute moderne !... J'en suis heureux, j'en suis fier, car c'est avec des millions bien à moi, bien à nous, que je viens de l'acheter le tiers des usines Van Leys, et qui resteront les usines Van Leys !... Sa fille et son neveu sont tes associés... J'avais leur mandat, celui de la baronne... Le directeur général, c'est vous, monsieur le comte !... Tu conserves la haute main, toute liberté de travail et de progrès... Ta mère, ta pauvre mère doit être contente.

Jamais le marquis de Trévelec n'avait été plus superbe ni plus triomphant. On eût dit que tous ses ancêtres revivaient en lui. Son fils, son digne fils le tenait embrassé. Non moins émus l'un que l'autre, ils s'étaient retournés tous les deux vers le tombeau, derrière lequel un dernier rayon de soleil couchant qui venait d'en haut, par la rosace de la chapelle, figurait comme un lumineux fantôme. N'était-ce pas la chère ombre qui leur souriait, qui les bénissait ?

Une fois encore ils s'agenouillèrent, ils prièrent, communiant pour ainsi dire ensemble dans la

